



2^{ème} OPEN INTERNATIONAL JEUNES DE LA GRANGE AUX ORMES CATEGORIE U21

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 MARS 2020

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue, **dont l'index n'est pas supérieur à 6.4 pour les Messieurs et 9.4 pour les Dames, et nés en 1999 ou après.**

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 120 participants :

- 80 joueurs et 35 joueuses retenus par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions
- 5 wild cards pour les joueurs désignés par la Ligue du Grand Est.

FORME DE JEU

Formule en simple Stroke play sur 2 tours / 36 trous / 18 trous par jour

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 10 jours avant le premier jour de l'épreuve**, en envoyant par courrier le bulletin d'inscription accompagné du règlement ainsi qu'une copie de la licence. La commission sportive se donne le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

Droit d'inscription : Joueurs extérieurs 40 €
 Joueurs membres 20 €

Les droits d'inscription comprennent les 2 tours de compétition ainsi que la partie de reconnaissance qui se jouera le vendredi 27 mars 2020.



ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

DEPARTS

Les heures de départs seront disponibles sur le site internet du golf à partir de 14h00 le vendredi 27 mars 2020, ou par téléphone au 03.87.63.10.62.

DEPARTAGE

En cas d'égalité de score pour la première place à l'issue du dernier tour, tant pour les Messieurs que pour les Dames, le départage se fera en play-off trou par trou, sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

PRIX

3 prix Brut et 1 prix Net par catégorie, Dames et Messieurs. La remise des prix aura lieu au Club House à l'issue du 2^{ème} et dernier tour dès enregistrement et connaissance des résultats.

COMITE DE L'EPREUVE

Hubert GANGLOFF, Président de l'Association Sportive.

Yohann TATARD, Responsable Golf de la Grange aux Ormes.

L'arbitre désigné par la ligue du Grand Est.

